VIAC **Libre Passage**
by Fondation de libre passage de la Banque WIR

Factsheet
Mars

VIAC Global Durable 40

La Stratégie VIAC Global Durable 40 investit largement diversifiée et mondiale, mais exclut tout investissement dans l'or ainsi que dans des entreprises participant de manière significative à des activités controversées. La sélection des titres dans les fonds s'effectue selon des critères de durabilité reconnus. La part en actions est de 40%, de plus 49% sont investis dans des obligations d'entreprises suisses durables et 10% dans l'immobilier. La mise en œuvre passive et avantageuse est réalisée avec des placements indiciels du Swisscanto. Plus d'informations sur les investissements durables: https://viac.ch/fr/article/la-selection-dans-les-strategies-durables/

Détails de la stratégie

Mode de placement	passif
Placements indiciels	Swisscanto
Valeurs nominales	Obligations

Contact

Téléphone	0800 80 40 40
Web	www.viac.ch
Academy	www.viac.academy

Performance (indexée, en CHF, après frais)

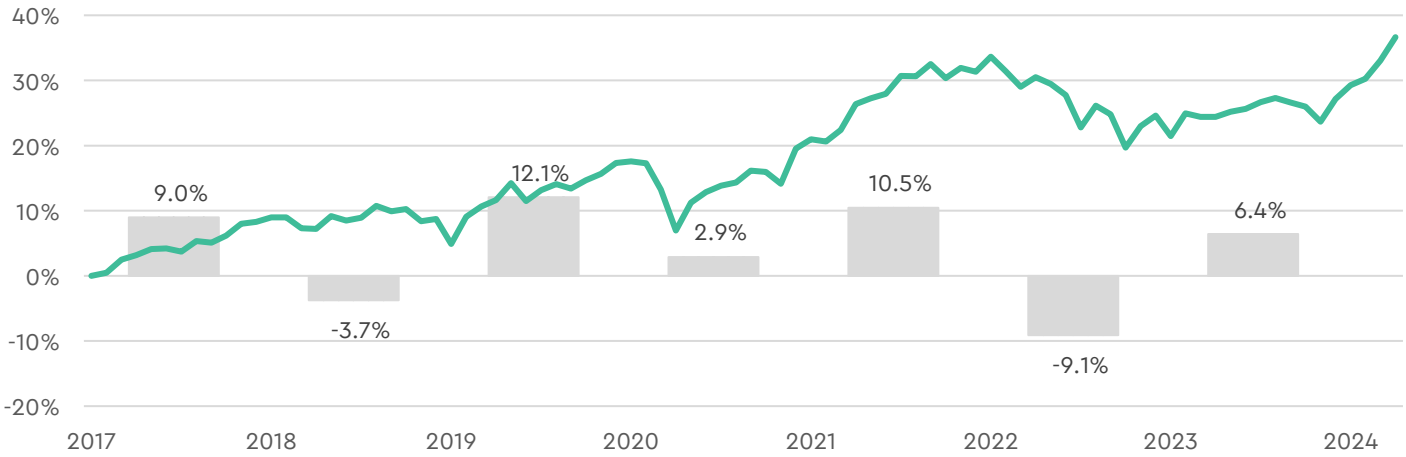

A partir de novembre 2017, cette performance est basée si possible sur les cours effectifs des produits, moins les coûts de la stratégie. Pour les valeurs historiques jusqu'en octobre 2017, des données de cours comparables sont utilisées. En outre, à partir d'avril 2023, des obligations seront utilisées en raison de l'augmentation des intérêts (auparavant, il s'agissait de liquidités avec

Rendement en CHF

Année en cours	5.7%
3 ans, annualisé	2.6%
5 ans, annualisé	4.1%
10 ans, annualisé	n.a.

Risque & Volatilité

Classe de risque	3 de 7
3 ans, annualisé	6.3%
10 ans, annualisé	n.a.
Principale perte annuel	-9.1%

Key Facts

Frais totales	0.40%
Intérêt (sans frais)	0.65%
Nombre de placements	2'923
Trading	

Types de placement

Liquidités CHF	1%
Obligations*	49%
Actions	40%
Immobilier	10%
Matières premières	0%
Placements altern.	0%

Principales positions actions

Suisse	
Nestle	2.5%
Novartis	1.7%
Roche	1.6%
UBS	0.7%
Richemont	0.6%

Solde	
Apple	1.2%
Microsoft	1.0%
Amazon	0.5%
Nvidia	0.5%
Alphabet A	0.4%

Durabilité

Principales exclusions

- Berkshire Hathaway
- Broadcom Inc.
- Cisco
- Salesforce.com
- Thermo Fisher Scientific

*A partir d'avril 2023, des obligations seront utilisées en raison de l'augmentation des intérêts.

Allocation géographique

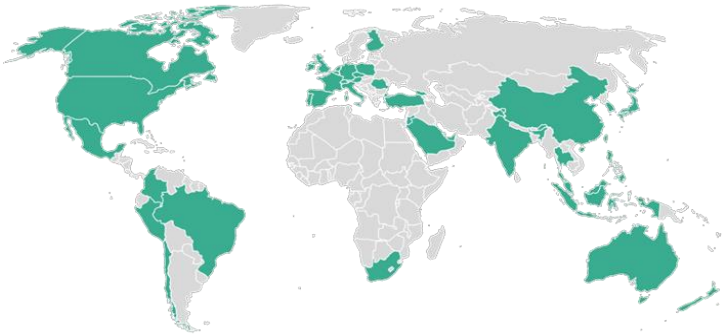

Répartition de l'avoir de prévoyance

Régions	
Suisse	41.7%
Amérique Nord	28.1%
Europe	19.4%
Asie	7.0%
Amérique latine	0.8%
Océanie	2.8%
Afrique	0.1%

Devises	
CHF	68.2%
USD	19.4%
EUR	2.5%
JPY	1.9%
GBP	1.3%
HKD	1.3%
Reste	5.4%

Répartition de la part en actions

Régions

- Suisse: 33.1%
- Amérique du Nord: 41
- Europe: 10.4%
- Asie: 12.5%
- Amérique latine: 0.6%
- Océanie: 1.4%
- Afrique: 0.2%

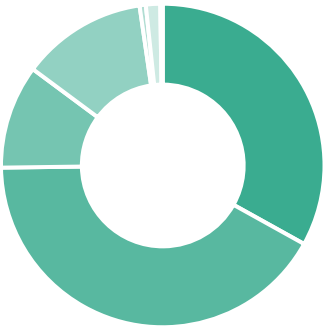

Secteurs

- Industrie: 10.3%
- Santé: 18.4%
- Finance: 15.2%
- Énergie: 3.6%
- IT: 16.9%
- Matériels: 5.1%
- Immobilier: 2.0%
- Télécommunications: 5.6%
- Serv. aux collectivités: 1.7%
- Consommation défensive: 11.5%
- Consommation cyclique: 9.6%

Titres

Types de placement	Index	Nom	ISIN	Allocation
Liquidités CHF (Taux d'intérêt 0.65%)				1.00%
Obligations	SBI Corporate	Swisscanto CH Corp. Responsible	CH1117196035	49.00%
Actions	SPI	Swisscanto SPI Responsible	CH0451461963	13.20%
Actions	MSCI World ex CH	Swisscanto World ex CH Resp.	CH0215804755	22.80%
Actions	MSCI Emerging Markets	Swisscanto Em. Markets Resp.	CH0561458693	4.00%
Immobilier	SXI Real Estate	Swisscanto CH Real Estate	CH0117052545	5.00%
Immobilier	FTSE EPRA/Nareit Dev. Eur. ex CH	Swisscanto Europe ex CH RE	CH0117052586	1.00%
Immobilier	FTSE EPRA/Nareit North America	Swisscanto North America RE - IPF	CH0215804730	3.00%
Immobilier	FTSE EPRA/Nareit Developed Asia	Swisscanto Asia Real Estate	CH0117052669	1.00%

Classes de risque

Les placements en titres sont toujours liés à des risques de fluctuation dont la moyenne se calcule sur le long terme, soit plus de 15 ans. Les marges de fluctuation correspondantes sont indiquées ci-dessous, en % par an. Les classes de risque sont les suivantes:

Classes de risque	Marge de fluctuation en % p.a.			Dans 95% des cas, le rendement annuel se situe...			
1	0.0%	à	2.5%	entre:	-5.0%	et	+5.0%
2	2.5%	à	5.0%	entre:	-10.0%	et	+10.0%
3	5.0%	à	7.5%	entre:	-15.0%	et	+15.0%
4	7.5%	à	10.0%	entre:	-20.0%	et	+20.0%
5	10.0%	à	12.5%	entre:	-25.0%	et	+25.0%
6	12.5%	à	15.0%	entre:	-30.0%	et	+30.0%
7	15.0%	ou plus		des fluctuations plus grandes sont possibles			

Disclaimer:
L'évolution historique des titres ne constitue en aucun cas une garantie de performance pour l'avenir. La fiche d'information contient des informations générales et ne reflète pas le portefeuille individuel. La performance est calculée sur la base des prix de fin de mois. De plus, la performance est basée sur un investissement ponctuel au début. Il peut y avoir de grandes différences entre les variations effectives et les valeurs historiques. Le plan de placement couvre des marchés prédéfinis. Ces marchés sont représentés par des titres (Exchange Traded Funds ou fonds d'investissement ouverts). La Fondation Terzo investit l'avoir de prévoyance du déposant à son gré et à ses risques, selon le plan de placement qu'il définit lui-même. La Fondation Terzo ouvre un compte et un dépôt personnel pour gérer les avoirs de prévoyance. Le compte et le dépôt sont indissociables. Les titres sont fractionnables. Les titres indiqués peuvent être échangés en tout temps pour des raisons objectives dans le cadre du plan de placement. Les liquidités peuvent être augmentées en tout temps pour des motifs prévus par le règlement. Les liquidités sont aussi augmentées si la somme agrégée des titres détenus à travers les plans de placement déclarés par le déposant dépasse les limites fixées par l'OPP2 et le règlement de placement de la Fondation Terzo. Dans ce cas, la part des titres de chaque plan de placement est réduite proportionnellement de manière à ce que les directives de placement de l'OPP2 et le règlement de placement de la Fondation Terzo soient respectés en tout temps. Le trading a lieu sur une base hebdomadaire. Les intérêts du compte sont calculés selon la méthode exact/exact et décomptés par mensualités. Le plan de placement peut être modifié en tout temps par le Conseil de fondation.